





des graces que i'en recoi, mes habits ni mes  
autres despences n'ayans esté que comme par  
le passé. Le present pour M<sup>re</sup> de Baniaméon  
se fera selon son desir et la volonté de son Alte  
apres que i'aurai receu la lettre que vous me  
promettés pour lui auquel i'adiousterai sous  
les remerciements et les Compliments que ie  
dois. Il sera force de s'parpiller de surplus  
quelques petits presens selon l'attente que i'en  
vois mais cela se fera avec le plus de ménage  
quil sera possible. En la lettre qui suivra  
celle ci ie vous remercierai plus particulie  
rement de la pene que ie vous fais qui m'oblige  
a estre

Monsieur

A Paris le 27 feuri.

1638

Vostre tres affectionné  
seruiteur  
Le commandeur de Buren









A Monsieur  
Monsieur de Zuylichem.

